



Municipalité de
SAINT-ALPHONSE

POLITIQUE DES FAMILLES ET DES AÎNÉS DE SAINT-ALPHONSE



• • •
Ce sont les meilleurs et ils sont dans nos cœurs,
vous les aimez, eh oui c'est la famille et les aînés.

Mot d'enfant



Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

Famille
Québec

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| <i>Mot du maire.....</i> | <i>3</i> |
| <i>Mot de la conseillère responsable des questions familles et aînés.....</i> | <i>4</i> |
| <i>La mission de la politique.....</i> | <i>5</i> |
| <i>Présentation du Comité de la famille et des aînés.....</i> | <i>5</i> |
| <i>Définition de la famille et des aînés.....</i> | <i>7</i> |
| <i>Faits saillants de la consultation.....</i> | <i>8</i> |
| <i>Portrait de la municipalité.....</i> | <i>10</i> |
| <i>Les données sociodémographiques.....</i> | <i>11</i> |
| <i>Les objectifs généraux de la politique</i> | <i>14</i> |
| <i>Nos valeurs.....</i> | <i>15</i> |
| <i>Le vieillissement actif.....</i> | <i>16</i> |
| <i>Les champs d'intervention.....</i> | <i>17</i> |
| <i>Nos partenaires et leur rôle.....</i> | <i>20</i> |
| <i>Conclusion.....</i> | <i>21</i> |
| <i>Remerciements</i> | <i>22</i> |
| <i>Références et bibliographie.....</i> | <i>23</i> |
| <i>Hommage à nos artisans et nos artisanes....</i> | <i>24</i> |



Au rythme de la vie

POLITIQUE DES FAMILLES ET DES AÎNÉS

LE MOT DU MAIRE

Les parents servent à nous faire à manger et de s'occuper de nous et les aînés servent à nous amuser.

Mot d'enfant

Bonjour à tous,

Comme les années passent, nous vous présentons une refonte de notre politique familiale, MADA (municipalité ami des aînés), une suite à notre première politique 2013-2015.

L'apport de nos aînés à la vie sociale et économique de notre communauté est très important.

Par cette politique, nous voulons continuer d'identifier des lignes de travail et d'activités qui viendront bonifier tout le volet intergénérationnel de notre communauté.

Bonne lecture et n'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires ou suggestions sur des améliorations à apporter.

Le maire
Gérard Porlier



POLITIQUE DES FAMILLES ET DES AÎNÉS

LE MOT DE LA CONSEILLÈRE RESPONSABLE DES QUESTIONS
«FAMILLES ET ÂÎNÉS»

Au rythme de la vie

Bonjour à vous,

Il me fait plaisir d'être l'élu responsable au dossier de la politique des familles et des aînés. Nous avons une belle équipe dynamique, qui ensemble avons élaborer ce précieux document.

Ensemble nous avons à cœur le bien-être de nos résidents. Alors nous y travaillons de pair.

Nous sommes rendu à vous montrer la nouvelle politique des familles et des aînés, retravaillée avec toutes vos demandes et commentaires.

Avec votre aide, bâtissons un avenir meilleur et soyons fiers de notre beau village !

Cynthia Therrien-Samson, conseillère
Responsable des questions « familles et aînés »



POLITIQUE DES FAMILLES ET DES ÂÎNÉS



LA MISSION DE LA POLITIQUE

Pour la Municipalité, l'objectif de la politique des familles et des aînés est d'assurer un milieu de vie de qualité aux familles et aux aînés selon les étapes de la vie.

PRÉSENTATION DU COMITÉ DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS

Le Comité de la famille et des aînés est composé des membres suivants :

- Cynthia Therrien-Samson, Responsable des questions familles et aînés
- Mélanie Barriault Dugas, Chargée de projet PFM-MADA
- Sylvie Dugas
- Kate Leblanc Bernard
- Vanessa Poirier Leblanc
- Yves Barriault
- Rolande Duguay

ORIGINE DE LA POLITIQUE

Afin de concrétiser la volonté municipale d'élaborer une politique familiale municipale volet aîné, le conseil municipal, dans une résolution du 3 mai 2010, a procédé à la création du comité de la famille et des aînés. Ce comité voit à la création d'une structure d'élaboration et de suivi de la politique. La mise en place d'un comité de la famille et des aînés est fondamentale à la démarche.

Ce comité a reçu le mandat :

- de planifier et coordonner les travaux relatifs à l'élaboration de la politique et de la mise en œuvre du plan d'action;
- de participer à l'ensemble des activités relatives à la démarche;
- de proposer un projet de politique, un plan d'action et les budgets nécessaires au conseil municipal;
- d'assurer le suivi et l'évaluation de la politique et du plan d'action :
 - en mettant en place un cadre d'actualisation de la politique et du plan d'action (mise en œuvre, suivi et évaluation);
 - en poursuivant la réflexion sur l'évolution de la politique et sur l'opportunité d'intégrer de nouvelles thématiques;
 - et en exerçant un suivi afin d'en assurer la continuité et la pérennité;
- de promouvoir la politique dans la communauté;

POLITIQUE DES FAMILLES ET DES AÎNÉS

- d'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la politique et son plan d'action;
- de sensibiliser les décideurs à l'importance des familles dans tout le processus de décisions et ce, quel que soit le champ d'intervention (ex : politique, économique, social, culturel);
- d'identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à intégrer le principe « penser et agir famille et aîné »;
- d'assister le conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur la politique des familles et des aînés.



POLITIQUE DES FAMILLES ET DES AÎNÉS

DÉFINITION DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS

Voici la définition de la famille et des aînés composée par le Comité de la famille et des aînés :

« La famille est un groupe intergénérationnel uni par des liens multiples et variés, mais surtout par l'amour. Chacun ayant sa part de responsabilité envers les autres, cela fait que chaque citoyen, citoyenne devient membre de cette grande famille élargie toujours prête à se soutenir, s'aider et se protéger. La famille est un lieu privilégié où se développent des valeurs, croyances, l'estime de soi et l'apprentissage de la vie en société. Elle est en constante évolution et elle pivote dans un cycle de la vie où jamais il n'y a de fin. Quand aux aînés, ils sont les citoyens les plus âgés de notre communauté. Ils portent la mémoire collective et sont une richesse pour notre milieu. La famille et les aînés deviennent donc la force de notre village ! »

*Prenez soin de
votre famille, car
si vous la perdez,
vous n'en aurez
plus.*

Mot d'enfant



FAITS SAILLANTS DE LA CONSULTATION

Au printemps 2011, le Comité de la famille et des aînés avait procédé à une consultation publique auprès de la population, l'objectif premier étant de connaître les besoins et attentes de la population face à son conseil municipal concernant la famille et les aînés.

*La famille
la plus
formidable
peut ne
pas être
riche mais,
avoir un
grand
cœur*

Mot d'enfant

Avec un retour de 43% des questionnaires à l'époque, le Comité de la famille et des aînés avait en main la base de travail qui allait alimenter les discussions.

Les besoins ne sont pas les mêmes pour les familles que pour les aînés et les actions qui découlent du plan d'action démontraient bien la volonté municipale de répondre à tous les besoins.

Pour mettre à jour la politique, le comité a consulté les citoyens en 2017 et 2018 toujours comme objectif de connaître les besoins et attentes de la population face à son conseil municipal. Le retour des questionnaires fut de 52%, une augmentation par rapport à 2011. Lors de la consultation publique nous avons eu une trentaine de citoyens. La politique des familles et des aînés tient compte des particularités du milieu de vie, des familles et des aînés.

La consultation 2017-2018 fait ressortir qu'on habite Saint-Alphonse parce que c'est un village propre, accueillant, chaleureux, sécuritaire, que ses habitants font preuve d'une grande générosité, que les familles, les enfants et les aînés vivent en harmonie et où il fait bon vivre. C'est un village marqué par plusieurs espaces naturels spectaculaires qui font rêver de s'y installer !

POLITIQUE DES FAMILLES ET DES AÎNÉS

De plus, voici les thèmes développés lors de la consultation 2017-2018 :

- L'habitation
- La sécurité
- Le transport
- La communication et l'information
- Le respect et l'inclusion
- L'engagement social et citoyen
- Le soutien communautaire et les services de santé
- La participation sociale
- Les espaces extérieures et les bâtiments
- Les loisirs et les sports

Suite à un appel lancé auprès des élèves de l'école primaire de Saint-Alphonse en mai 2011, les citations et dessins reçus ont tous été retenus et insérés dans la politique afin d'illustrer l'image qu'ont les enfants de la famille et des aînés de leur communauté. Les citations ont été retranscrites en encadré dans leur intégralité.

Aujourd'hui, les membres du comité sont très fiers de vous présenter le résultat de plus plusieurs mois de travail. La réalisation du plan d'action s'exercera sur une période de plus de trois ans.

**Notre famille et nos aînés sont ce que nous
avons de plus précieux car dans tous les
moments elle sera là pour toi.**

Mot d'enfant

PORTRAIT DE LA MUNICIPALITÉ

Le cadre de vie et le profil des familles et des aînés de Saint-Alphonse

« Située dans la région de la Baie-des-Chaleurs, à 10 km à l'intérieur des terres, la Municipalité de Saint-Alphonse (communément appelée la « Petite Belgique ») constitue un lieu de prédilection pour les amoureux des grands espaces et pour les fervents de sports et de plein air. »¹

Les familles et les aînés « Belgiqois, Belgiqoises² » sont accueillantes, chaleureuses, généreuses et fières de leur village. Saint-Alphonse est un endroit où il fait bon vivre, un village où la nature nous entoure et diffuse ses charmes sur ses habitants.

**Les familles et les aînés
sont importants dans
notre communauté et il
faut respecter les aînés.**

Mot d'enfant



La Municipalité de Saint-Alphonse compte plus d'une centaine d'années d'histoires et aura été le berceau de plusieurs familles qui ont bâti « le » Saint-Alphonse d'aujourd'hui. Encore en 2018, on retrouve des fiers descendants qui continuent à être les investigateurs de la vie sociale, communautaire et économique du milieu.

Ses citoyens, au nombre de 694³ en 2018, peuvent compter sur un encadrement et une offre variée de services de la Municipalité.

¹ Tiré du site internet de la *Municipalité de Saint-Alphonse*, <http://www.stalphonsegaspesie.com>

² <http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/toponymie-municipale/gentiles/lesgentilesliste.aspx>

Belgiqois, Belgiqoise (2014*)

Commentaire : L'origine du gentilé choisi s'explique par le fait que des Belges ont colonisé la municipalité, d'où l'appellation Belgiqois (sans doute créée pour se distinguer des Belges européens). Il est à noter qu'auparavant le gentilé était prononcée localement [BI-GI-KOI]. Voir Saint-Alphonse-de-Caplan (Village).

³ <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/municipalite/05065/> En date du 23 avril 2018

POLITIQUE DES FAMILLES ET DES AÎNÉS

Les données sociodémographiques⁴ :

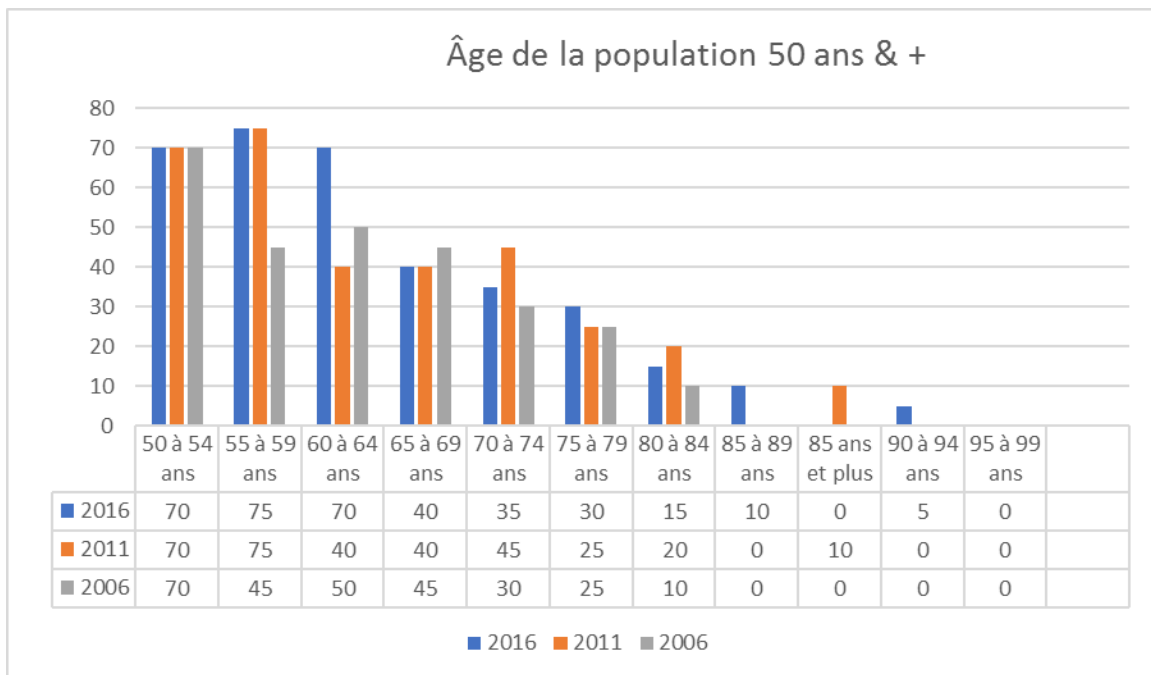
La Municipalité de Saint-Alphonse est située dans la MRC de Bonaventure dont la superficie totale est de 112,81 km². La densité de la population au kilomètre carré est de 6,2.

Voici quelques tableaux statistiques qui illustrent la situation sociodémographique de la Municipalité de Saint-Alphonse et qui permettent de ressortir des données non négligeables de la situation actuelle de nos familles et des aînés.

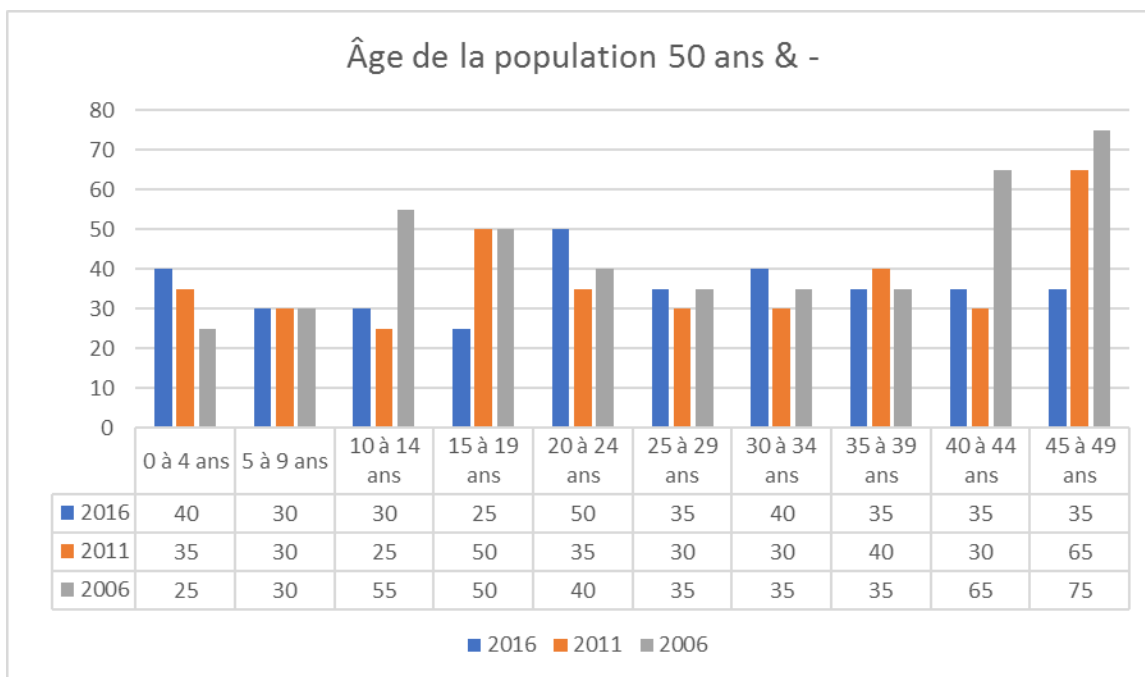
La population

Selon les données 2016 de Statistique Canada, la Municipalité de Saint-Alphonse a une population totale de 699 personnes.

La répartition selon les âges

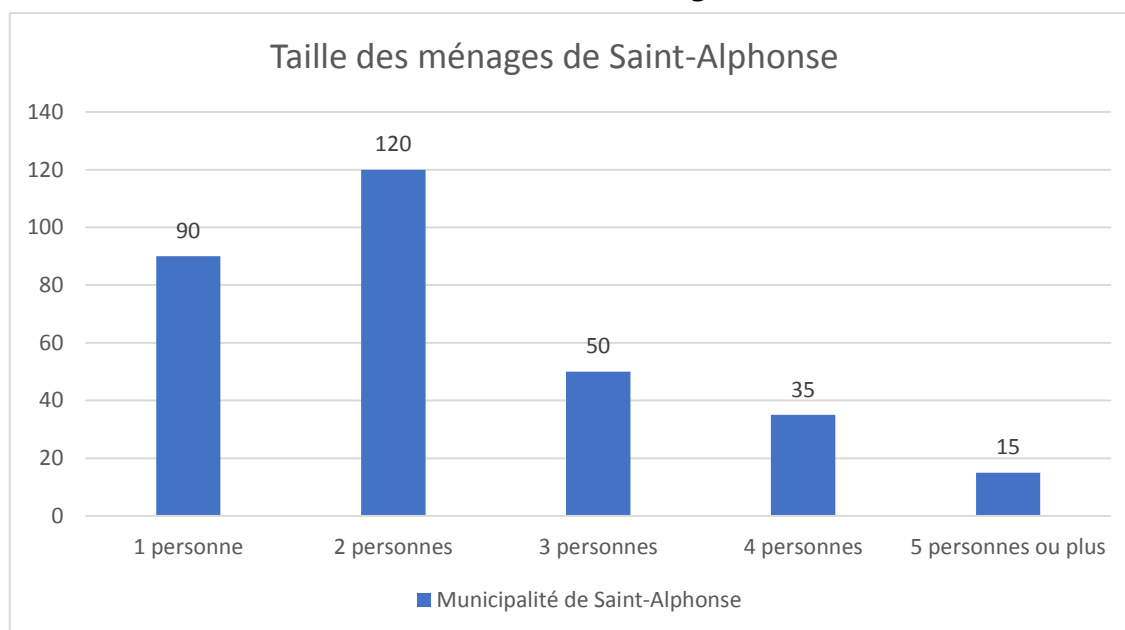


⁴ Statistique Canada. 2016. *Saint-Alphonse, Québec et Bonaventure, Québec (tableau). Profil du recensement*, Recensement de 2016, produit no 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 novembre 2017.



L'âge médian à Saint-Alphonse est de 49,7 ans, comparativement à celle de la MRC de Bonaventure qui est de 52,3 et celle du Québec qui est de 42,5 ans.

La taille des ménages



La taille du ménage représente le nombre de personnes dans un ménage.

POLITIQUE DES FAMILLES ET DES AÎNÉS

| Le nombre des naissances⁵ | |
|---|-----------------|
| 2006 | 10 |
| 2007 | 8 |
| 2008 | 5 |
| 2009 | 11 |
| 2010 | 3 |
| 2011 | 6 |
| 2012 | 8 |
| 2013 | 7 |
| 2014 | 6 |
| 2015p | 7 non-officiel |
| 2016p | 12 non-officiel |

P : les données 2015 et 2016 sont encore provisoires.

| Le nombre de décès⁶ | |
|---------------------------------------|----------------|
| 2006 | 4 |
| 2007 | 8 |
| 2008 | 4 |
| 2009 | 2 |
| 2010 | 4 |
| 2011 | 5 |
| 2012 | 3 |
| 2013 | 4 |
| 2014 | 7 |
| 2015p | 6 non-officiel |
| 2016p | 1 non-officiel |

P : les données 2015 et 2016 sont encore provisoires.

| La population et sa décroissance | |
|---|-----|
| 1991 | 869 |
| 1996 | 866 |
| 2001 | 755 |
| 2006 | 731 |
| 2011 | 691 |
| 2016 | 699 |

⁵ Source : Fichier des naissances et fichier des décès, ministère de la Santé et des Services sociaux, données extraites par la Direction de santé publique Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, avril 2018

⁶ Source : Fichier des naissances et fichier des décès, ministère de la Santé et des Services sociaux, données extraites par la Direction de santé publique Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, avril 2018



POLITIQUE DES FAMILLES ET DES AÎNÉS

LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA POLITIQUE

Les objectifs généraux qui guident les actions et indiquent la volonté ferme de la Municipalité de mettre en œuvre son plan d'action sont :

- Améliorer et maintenir un milieu de vie sécuritaire ;
- Favoriser les saines habitudes de vies ;
- Soutenir les organismes et encourager les activités communautaires et intergénérationnelles ;
- Consolider nos acquis (école - église - commerces et services - infrastructures municipales et sportives - etc) ;
- Favoriser l'installation de nouvelles familles et par le fait même empêcher l'exode des jeunes et des aînés en offrant un cadre de vie de qualité ;
- Repenser la manière de vivre ensemble en développant des services appropriés permettant d'offrir un cadre de vie de qualité ;
- Poursuivre le développement local ;
- Favoriser le vieillissement actif des citoyens toutes catégories d'âge confondues.



POLITIQUE DES FAMILLES ET DES AÎNÉS

NOS VALEURS

La politique des familles et des aînés de Saint-Alphonse appuie la mise en œuvre de son plan d'action sur les valeurs suivantes :



- **Le respect**
La Municipalité de Saint-Alphonse souhaite que toutes ses actions et ses décisions se fassent dans le plus grand respect de ses familles et des aînés et de leur environnement. Elle prône ainsi aux yeux de tout le respect de l'identité, de la diversité et de l'autonomie en facilitant leur intégration, sans égard à leurs différences.
- **L'accueil**
La Municipalité de Saint-Alphonse s'engage à développer une culture d'accueil pour ses familles et ses aînés et de rester à l'écoute de leurs besoins et de leurs différences. Elle souhaite maintenir un milieu de vie stimulant, accueillant et favorable à leur épanouissement.
- **La concertation**
La Municipalité de Saint-Alphonse ne peut à elle seule répondre à toutes les attentes de ses familles, de ses aînés et des organismes du milieu. Elle s'engage donc à favoriser la communication, le partenariat et la concertation entre les divers organismes et regroupement axés sur la famille et les aînés et à être un leader dans cette concertation afin d'offrir un milieu de vie de qualité à tous ces citoyens.

Les aînés sont des personnes âgées et elles attrapent des maladies parfois, donc nous, les familles devrions les accueillir chez nous.

Mot d'enfant

POLITIQUE DES FAMILLES ET DES AÎNÉS

LE VIEILLISSEMENT ACTIF

La notion du vieillissement actif préoccupe nos élus. Ils ont à cœur d'adapter les activités et les conditions de vie des citoyens qui est en constante évolution afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse et allonger leur espérance de vie en bonne santé.



N'oublions pas que le vieillissement actif repose sur 3 principes fondamentaux soit, la santé, la participation et la sécurité.

Le premier principe est la santé. La santé permet aux citoyens de vieillir mieux, de vivre plus longtemps, apporte davantage d'indépendance et de bien être. Comme on dit : « quand la santé est là tout va ».

Le deuxième principe est la participation. Elle permet l'inclusion des citoyens, quelque soit l'âge ou la différence. La participation permet l'acceptation des différences, de lutter contre les préjugés, de reconnaître les compétences, de procurer un bien être et permet de donner un sens à la vie.

Le dernier principe est la sécurité. Quelle soit de la forme sociale, financière ou physique, la sécurité est essentielle pour que les citoyens se sentent bien et protéger autant à la maison que dans la municipalité.

Vivre dans des environnements favorables au vieillissement actif permet aux citoyens de continuer à participer à la vie communautaire et à mener une vie active. Optimiser les 3 principes fondamentaux sont la combinaison gagnante pour vieillir en bonne santé, à briser l'isolement, à assurer leur protection et à préserver leur dignité.

Les parents servent à nous féliciter dans nos réussites et les aînés eux nous aident à réussir dans les moments difficiles.

Mot d'enfant

POLITIQUE DES FAMILLES ET DES AÎNÉS

LES CHAMPS D'INTERVENTION

Le Comité de la famille et des aînés de Saint-Alphonse a retenu les champs d'intervention où la Municipalité s'est engagée à intervenir prioritairement en matière de qualité de vie des familles et des aînés. Certaines des actions proposées sont de compétence municipale uniquement et d'autres sont partagées entre la municipalité, différents partenaires et/ou organismes.

1. Le transport

Le transport est un besoin essentiel dans l'autonomie et la qualité de vie d'une personne. C'est pourquoi, la Municipalité entend améliorer la diffusion des informations du transport collectif de notre région. Elle veut aussi faciliter l'accès aux services de transport collectif.

2. L'habitat

L'habitat est une condition importante dans la qualité de vie et le bien-être d'une personne. Ainsi, la Municipalité veut améliorer la diffusion des informations sur les programmes de rénovations. Elle entend faire suivre les informations sur les programmes qui seront disponibles.

3. L'engagement social et citoyen

La Municipalité reconnaît que les citoyens sont les premiers architectes de la valorisation du milieu municipal et communautaire. Elle s'engage à encourager et favoriser la reconnaissance du bénévolat et de soutenir la reconnaissance des nouveaux nés dans notre communauté. Car l'engagement social et citoyen crée des liens entre les personnes et favorise le sentiment d'appartenance à la communauté.



Les parents servent à nous aimer et à nous protéger et les aînés eux servent à nous faire rire pour qu'on grandisse dans la joie.

Mot d'enfant



4. Le soutien communautaire et services de santé

La consultation auprès de la population effectuée en 2017-2018 a permis au Comité de la famille et des aînés de constater l'importance pour la population à rester chez soi le plus longtemps possible. C'est pourquoi,

la Municipalité s'engage à soutenir les ressources communautaires du milieu et les initiatives locales, qui sont primordiales, afin de permettre à la population de rester le plus longtemps possible dans leur milieu.

5. La communication et l'information

La communication de l'information est primordiale au bien-être et à la santé de la population. C'est par la diffusion de l'information qu'est rattachée la participation sociale et l'inclusion. Pour ces raisons, la Municipalité s'engage à accroître et à améliorer les médias de communication dans la diffusion de l'information.



6. La sécurité

La sécurité est un besoin fondamental. Les mesures prévues au plan d'action visent à renforcer le sentiment de sécurité des familles et des aînés en assurant la mise en place d'interventions qui respectent des normes de sécurité reconnues. La prévention et les différentes activités permettront d'agir sur les éléments qui incitent à modifier le comportement des personnes.

Il faut que les aînés et la communauté se sentent en sécurité.

Mot d'enfant



7. *Respect et inclusion social*

L'inclusion fait partie intégrante de la participation sociale. Il est important d'impliquer toutes les catégories d'âges aux activités, ce qui permet entre autre de freiner l'âgisme et de renforcer les relations intergénérationnelles. C'est pour cela que la Municipalité s'engage à offrir des activités

intergénérationnelles.

8. *La participation sociale et vie récréative*

La participation sociale permet de donner un sens à la vie et maintient les liens sociaux. La Municipalité s'engage à offrir des activités répondants aux besoins des citoyens, à renforcer les activités et à offrir des activités physiques pour les 50 ans et plus.



9. *Les espaces extérieures et bâtiments*



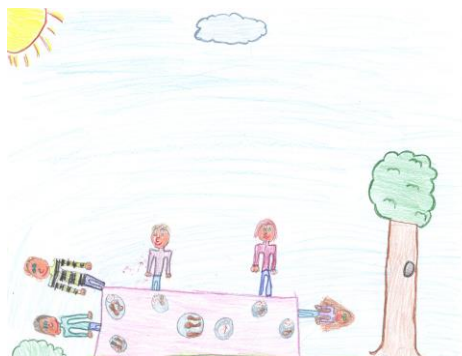
La Municipalité s'engage à offrir un parc-école intergénérationnel adapté aux besoins des citoyens et d'améliorer les lieux publics.

Au rythme de la vie

POLITIQUE DES FAMILLES ET DES AÎNÉS

NOS PARTENAIRES ET LEUR RÔLE

En tant que niveau de gouvernement près des citoyens, la Municipalité est la plus apte à avoir une influence directe sur la qualité de leur milieu de vie. En ce sens, elle peut agir à l'intérieur de ses responsabilités et de ses compétences en intégrant dans son approche le « Penser et agir famille et aîné » dans la planification et la réalisation de ses interventions. La politique des familles et des aînés devient un outil essentiel à cette approche.



Afin d'atteindre ses objectifs et de rencontrer les besoins exprimés par les familles et les aînés, la Municipalité doit s'associer à des partenaires dans la réalisation de ses actions. L'engagement des citoyens, celui des organismes communautaires et des autres acteurs impliqués devient donc possible dès l'adoption du plan d'action définitif.

Les parents servent à nous
faire à manger et de s'occuper
de nous et les aînés servent à
nous amuser.

Mot d'enfant



POLITIQUE DES FAMILLES ET DES AÎNÉS

CONCLUSION



La Municipalité de Saint-Alphonse offre déjà une panoplie de services et d'infrastructures à ses familles et ses aînés. Elle préconise un milieu de vie sécuritaire et de qualité, un environnement sain et des services variés.

Cette politique révisée confirme son intention de travailler à l'amélioration de la qualité de vie des familles et des aînés de son territoire. Les valeurs et principes directeurs retenus de même que la mise en œuvre du plan d'action qui en découlent orienteront les actions du conseil dans les prochaines

années. Il s'agit d'un engagement clair de la Municipalité.



POLITIQUE DES FAMILLES ET DES AÎNÉS

REMERCIEMENTS

Le travail accompli par les membres du Comité de la famille et des aînés depuis le début de la démarche se concrétise. Nous en sommes très fiers. Le comité s'est investi entièrement afin de considérer toutes les suggestions et tous les commentaires formulés lors de la consultation effectuée et tient à remercier la population pour sa grande générosité d'idées qui lui a permis de mettre à jour la politique des familles et des aînés à son image.



Nous remercions les élèves de l'école primaire «Aux Mille Ressources de Saint-Alphonse» de l'année 2011 d'avoir participé à enjoliver la politique des familles et des aînés de leurs œuvres.

Nous tenons à remercier le Ministère de la Famille Secrétariat aux aînés qui a rendu possible la mise à jour de cette politique des familles et des aînés grâce à l'aide financière accordée dans le cadre du programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA).

Monsieur Réналd Boucher du « Carrefour action municipale et famille » qui a accompagné et conseillé le Comité de la famille et des aînés tout au long de sa démarche. Nous le remercions de son soutien.

Nous remercions madame Claudette Bujold pour la composition du texte « À la chaleur de ma famille ».



POLITIQUE DES FAMILLES ET DES AÎNÉS

RÉFÉRENCES ET BIBLIOGRAPHIES

<http://www.mamrot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/municipalite/05065/> en date du 23 avril 2018

Site internet de la *Municipalité de Saint-Alphonse*, <http://www.stalphonsegaspesie.com>

<http://www.toponymie.gouv.qc.ca/ct/toponymie-municipale/gentiles/lesgentilesliste.aspx?L=t>

Statistique Canada. 2016. *Saint-Alphonse, Québec et Bonaventure, Québec (tableau). Profil du recensement*, Recensement de 2016, produit no 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 novembre 2017.

Fichier des naissances et fichier des décès, ministère de la Santé et des Services sociaux, données extraites par la Direction de santé publique Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, avril 2018



POLITIQUE DES FAMILLES ET DES AÎNÉS

À la chaleur de ma famille...

*...J'ai tracé mes premiers pas,
prononcé mes premiers b a ba
Petits et grands chagrins se sont envolés
et de beaux rêves ont germé.
La bonne humeur, le partage, l'honnêteté
Que de valeurs se sont gravées.
Douce famille de mon enfance,
À toi, je dois mille redevances.*

*Avec la chaleur de ma famille...
J'ai fréquenté mon école,
J'ai appris la lecture, le calcul
De tous mes apprentissages, je raffole
Devant les hauts faits de notre Histoire, j'exulte
Les Solange et autres amis
Ne passeront pas à l'oubli.
Famille de mon école, à toi, je dois mille mercis.*

*Avec la chaleur de ma famille...
J'ai fréquenté mon église, là j'y ai prié,
Je me suis recueillie, devant des départs j'ai pleuré
J'ai salué des nouveau-nés, des arrivants
Et j'ai fêté des Noël d'antan.
Famille de mon Église, ta mission de rassembler
Est encore fort appréciée.*

*Famille de mon village
Où le paysan côtoie l'homme sage
Où l'enfant
s'épanouit à côté des plus grands
Famille où l'on naît, où l'on grandit,
Havre où l'on s'ancre pour la vie.*